

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

262/16

23/05/2016

Conclusions du Conseil sur la République démocratique du Congo

Le Conseil a adopté des conclusions sur la République démocratique du Congo. Il invite notamment le gouvernement et toutes les parties concernées à créer les conditions nécessaires pour permettre la tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques, conformément à la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies.

- [Conclusions du Conseil sur la République démocratique du Congo](#)

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press